

Intervention de la CGT du Centre Social les Oliviers Saint Martin de Crau Le vendredi 12 avril 2019

Notre dernière grève remonte au 18 octobre 2017. Cette grève a été qualifiée d'illicite par notre employeur. Ce qui est illicite c'est de vouloir nous sanctionner lorsque nous faisons remonter nos difficultés, nos inquiétudes.

Si nous sommes à nouveau en grève aujourd'hui c'est parce que nous constatons avec consternation une fois de plus la mise à mal de nos valeurs, la mise à mal de nos IRP sans raisons apparentes ayant pour seul but de nous diviser et nous nuire.

Depuis 2013, la situation ne cesse de se dégrader: démission des 3 quarts des DP, 5 licenciements, 4 ruptures conventionnelles, 2 démissions, une tentative de licenciement d'un DP, des taux d'absentéisme allant de 2 à plus 30% selon les secteurs, plusieurs burn-out, un droit d'alerte déclenché par le CHSCT il y a seulement deux semaines...

Nous regrettons que le travail effectué au cours de ces derniers mois restera sans suite. Nous regrettons le refus du Conseil d'administration de nous rencontrer, nous regrettons l'arrêt soudain du COPIL RPS en lien avec la médecine du travail.

En effet, ce travail en lien avec la médecine du travail comme une éventuelle rencontre avec notre C.A aurait permis d'établir des diagnostics et trouver des solutions efficaces et pertinentes pour résoudre les problématiques dégagées.

De nombreuses tentatives pour instaurer un dialogue social resteront donc embryonnaires et ce malgré nos tentatives nourries d'efforts.

Mais nous resterons mobilisés, nous resterons mobilisés parce que nous préparons la génération de demain, nous intervenons au quotidien auprès d'enfants, de jeunes et de familles. La bienveillance des salariés, leur engagement, leur professionnalisme perdureront et ce malgré toutes les tentatives d'intimidation, je vous laisse imaginer combien la lutte sera rude mais nécessaire, pour sauver nos valeurs, faire vivre notre centre social.